

L'ATTAQUE BRUSQUÉE DU FROID

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La navigation sur l'Elbe supérieur a été suspendue en raison de la gèle et du niveau bas du fleuve, en outre, le vent d'Est qui souffle très violemment sur la mer du Nord empêche la navigation. Le cabotage est arrêté complètement.

En Hollande, on a noté deux et dix-neuf degrés au-dessous de zéro, ce qui a des conséquences gênantes pour la navigation.

EN BELGIQUE

A l'observatoire d'Uccle, on ne prévoit pas de changement dans la température, prévisions pour la nuit sont de -15° en manche et lundi -13° en moyenne Belgique et -18° en haute Belgique, les prévisions pour la nuit sont de -15° en moyenne Belgique et -20° en haute Belgique.

Après avoir reçu des soins, le malade a été ramené en ambulance à l'hôpital « La Fraternité » de Roubaix. Son état s'améliore.

Une femme inconnue meurt de congestion, à Lille

Une femme, dont l'identité n'a pu encore être établie a été frappée de congestion, dimanche matin, vers 9 h. 15, en plein marché de Wasmes.

Transportée dans un immeuble proche, la malheureuse y est décédée quelques minutes plus tard.

A Corbie, un homme succombe

M. Alphonse Demorville, est mort à Corbie (Somme), d'une suite d'une congestion causée par le froid.

Coup d'œil rétrospectif

En 1929, le thermomètre descendit jusque vingt degrés au-dessous de zéro.

Al sujet de la vague de froid, nous disions hier qu'il fallait remonter à une dizaine d'années pour retrouver un hiver aussi rigoureux.

L'hiver 1928-1929 se distingua en effet par un froid intense. En janvier 1929 on nota dans notre région vingt degrés au-dessous de zéro.

L'offensive du froid se déclencha cette année-là le 27 janvier et ne prit fin que vers le 18 février.

Le gel fut si intense que la circulation fluviale fut complètement arrêtée. Mieux, la neige tomba abondamment, et le verglas était survenu aussitôt, il traça des chemins de fer fut sérieusement compromis, à tel point qu'à Roubaix on craignait un moment la disette du charbon, celui-ci ne pouvant plus parvenir par voie d'eau et le rail étant embouteillé.



Un jeune sportif a trouvé un sport nouveau : débuter sur deux patins de glace, il se fait traîner par une automobile. (Ph. Krystone.)

LE VOICI SUR LA PLACE DE LA CONCORDE, A PARIS.

DANS LA RÉGION

Les accidents causés par le gel intense et subit provoquent dans l'industrie une certaine perturbation

Ici, l'eau des chaudières gèle; là, le générateur saute, le chauffage ne fonctionne plus et il faut suspendre le travail de l'usine ou du bureau au moins pour 24 heures

DE NOMBREUSES AUTOS EN PANNE



Le canal de Roubaix recouvert de glaçons, à proximité du pont du Beau-Chêne.

Cette température a causé, on le connaît, un peu partout des accidents plus ou moins graves. On ne compte plus les automobilistes d'une panne due au froid immobilisés sur les routes.

Le gel a amené aussi une certaine perturbation dans l'industrie de notre région, à Lille, Roubaix, Tourcoing, notamment.

Le canal est gelé et son patinier au Tennis-Club des Flandres, à Croix Comme il fallait s'y attendre, le canal de Roubaix a été pris par le gel, et déjà de nombreux glaçons sillonnent sa surface. Les glaçons ne tarderont pas à se soulever, malgré les efforts des bateliers, et si la température ne change pas, il est à prévoir que d'ici peu, toute navigation sera arrêtée.

D'autre part — à quelque chose, malheur est bon — les amateurs de patinage pourront, dès aujourd'hui, se livrer aux sports d'hiver.

Au Tennis-Club des Flandres, on a installé des courts et une épaisse glace se trouve déjà à transformer le ciment ou la terre battue en une patinoire du plus bel effet.

On y patinera aujourd'hui mardi, même le soir, à la lueur des flambeaux.

A TOURCOING

A Tourcoing des appareils de chauffage ou des canalisations de vapeur ayant sauté, il a été impossible de mettre certaines usines en marche et il fallut procéder au renvoi du personnel.

Les établissements Mathon et Dubrulle, notamment, ont dû congédier huit cents ouvriers; une mesure identique a été prise pour les établissements Delmasure. Mais ces mesures ne tarderont pas à être rapportées, des équipes ayant aussitôt procédé aux réparations indispensables et le travail reprendra vraisemblablement aujourd'hui dans plusieurs des maisons atteintes.

A ROUBAIX

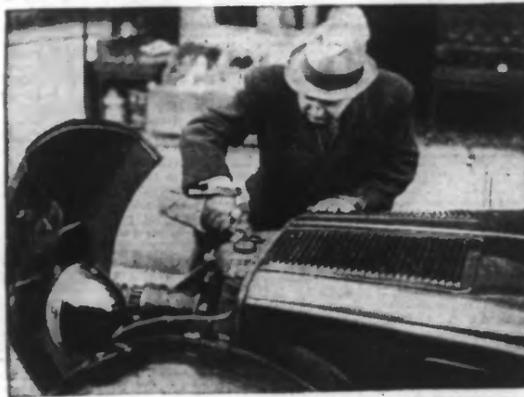
A Roubaix, plusieurs usines n'ont pu être remises en marche hier lundi. L'eau des chaudières ayant gelé, et l'on constata même, en différents endroits, que des générateurs de vapeur avaient sauté, sous l'effet du froid.

Il ne s'agit là, fort heureusement, que d'accidents anodins, qui seront vite réparés et le travail reprendra vraisemblablement partout ce matin.

Il faut aussi ajouter les avaries inévitables survenues à maints appareils de chauffage central, ce qui entraina, dans de nombreuses entreprises une fâcheuse répercussion dans le travail, soit dans les bureaux.

Signalons même, à ce sujet, que l'Ecole pratique de jeunes filles, place Notre-Dame a licencié ses élèves lundi, vers 16 h. Toutefois, les cours reprendront ce matin mardi.

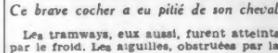
En ville, le trafic a été sensiblement réduit et les infortunés agents affectés à la circulation n'ont guère eu à manœuvrer leur symbolique bâton blanc.



Un automobiliste verse de l'alcool dans son radiateur pour empêcher l'eau de geler.

Un Roubaisien est frappé de congestion à Féniches

Un Roubaisien, M. Armar Massonain, 30 ans, pensionnaire de l'hospice Barbioux, qui depuis huit jours avait quitté l'établissement, a été retrouvé hier matin, inanimé dans un jardin à Féniches, frappé de congestion.



Ce brave cocher a eu pitié de son cheval.

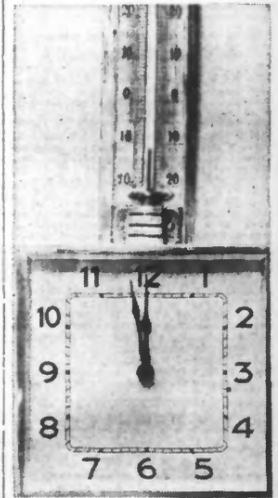
Les tramways, eux aussi, furent atteints par le froid. Les aiguilles obstruées par la neige durcie, ne fonctionnèrent plus, la Compagnie dut se résoudre à ne faire circuler que les motrices qui n'avaient d'aillieurs que peniblement, les roues patinant sur les rails glissants.

La température, avons-nous dit, descendit jusqu'à -20°. Le prix des légumes devint tel qu'un « sabot » de porc ne valait douze francs aux halles de Roubaix. Huit jours avant on le vendait 3 fr. 50!

Au Mont de piété, on remit gratuitement aux intéressés les gapes se composant de couvertures, pardessus, manteaux, etc.

Naturellement on patina abondamment au parc Barbioux et sur toutes les pièces d'eau, littéralement congelées. A Vincennes, les courses hippiques furent supprimées.

Enfin, le 18 février 1929 le froid décréta brusquement et le dégel apparut, salué avec plaisir par tous.



— 12° à 11 h. 55.

Cette photo a été prise lundi dans la cour d'une habitation de la rue du Général-Chamzy, à Roubaix, exposée complètement au nord-est.

La tempête dans le pas de Calais

La malle belge « Princesse-Joséphine-Charlotte » doit attendre dix-neuf heures avant de pouvoir accoster à Douvres

Londres, 19 décembre. — Après avoir passé 19 heures dans la tempête qui sévit dans le pas de Calais, le paquebot « Princesse-Joséphine-Charlotte » qui avait quitté Ostende, dimanche à 15 h. 15, est arrivé à Douvres lundi matin à 10 h. 15.

Le paquebot était arrivé dimanche soir en vue du port, mais le temps était tellement mauvais qu'il ne put accoster et il fut décidé de le diriger sur Folkestone. L'état de la mer n'étant pas meilleur au large de ce dernier port, le capitaine décida de se réfugier au cap Gris-Nez où le paquebot est resté jusqu'à lundi matin. Il se fait alors route vers Douvres où les passagers ont pu débarquer.

Un volcan islandais se réveille

Copenhague, 19 décembre. — Un important volcan d'Islande, est entré en éruption.

Il s'agit d'un cratère de plus de 85 kilomètres carrés.

Le volcan était éteint depuis 1875.

Le Coin DU « Broutteux » Les bonnets

Les bonnets

A l'occasion de l'été Sainte-Catherine, le Dimanche à Roubaix-Tourcoing a donné une belle pêche d'images représentant les cathédrales parisiennes coiffées d'un bonnet d'année Catherine et

D'où les bonnets, les cathédrales, Patient terribles les plus belles riestes. Tcheu bonheur ! Tcheu jour heureux ! Tcheu duocss, comen y dit Broutteux.

D'chés bonnets, y n'd'a toute beauté et, au sou, d'actualité. In vot l'bonne Chamberlain, rappant l'voyage en avion du premi britannique, messager de la paix.

M. Chamberlain n'arot jamais douté qui arot été, in jour, épprésint in bonnet d'catherine. Mais tout arrive vin la vie d'ù qu'elles p'tites causes produisent les plus grands effets.

Rapport au bonnet, qu'in a appelé : coiffe, nivette, coquette et bonnetich, c'est tout inne histoire que j'm'in va vous raconter :

Est-que ch'n'est pas in beau souvenir d'enfance tchan qu'in s'rémémore qu'in faljot, invec du papi, in capeau d'garde champète qu'in étot fir d'aller montrer à sin grand-père assés lus sin fauteuil. Et adonc, in grippot assés s't'écouré pou mette l'capeau d'garde champète sus l'tête du grand-père, qui, heureux, faljot à sin p'tit fleu s'ou bel-rieste.

Vin les temps, ch'étot la môte que les femmes avoient in bonnet d'linche; chin qui fait qu'applot les femmes les « blancs-bonnets » et l'hommes ch'étot, «apeaux».

Mais, y n'avot pas foque des bonnets d'linche, savez; y avot des bonnets à rubans avec des lèques brides et, surtout les vieilles mamans, avoient le visage ben encadré par desous in beau bonnet qui conservoient, comme inne erlique, vin in carton qu'in mettoit d'côté vin l'garde-roppe.

Y avot, des montées de bonnets erlommées, et j'al encore in portrait de j'm'grand-mère que j'al souvenirance que j'm'rot les brides de ruban sus min visache pou faire tout beau, à foche que ch'étot douce ! Mais, y falot aller tout duchetement, pou pos abimer l'beau bonnet, et acore, ch'étot foque inne fos à la passate, inane qu'bonne mamam l'il' éprouv' d'avoir été, en ville, faire inne visite.

Mais sti qui a eu inne belle pêche vin l'histoire, cha été l'bonnet d'cocon à youpette.

Beranger l'a chanté vin s'célèbre chanson du Roi d'Yvetot couronné d'un bonnet de cocon et du bayon sur in baudet qui a été épproduit sus des d'linches et même sus des tapisseries. Et l'fameux général Bugaud; y a inne fos arrivé qu't'campagne d'Afrique, par inne belle nuit, l'alarme est donnée vin l'camp. L'général, qui étot toudis l'preune, y passe s'maronne et s'unique et, tout sin pus vite, y vite hors de s'tente invec sin bonnet d'cocon sus s'tête.

Si ben, qu'après l'bataille conte les Bédouins, les zouaves y tchantotent :

As-tu vu le caquette,
La caquette,
As-tu vu le caquette
Du père Bugaud.

Rapport à les combats, est-que les bonnets guerriers d'la vieille garde de y n'ont pas parcour in vainqueur sus les champs d'batalla du premi Empire ?

In aute bonnet a donne, par chi, sin nom à des ramoneurs. Y faut s'attinte que, vin les temps, les Savoyards, qu'à l'habitude, y faljotent c'mê, avoient toudis sur leu tête pou déchiné vin les qu'mines, in bonnet d'cocon noir invec inne youpette. Si ben qu'in les appllot les « Noir-à-youpe ».

Y avot acore in aute bonnet noir, mais sti là ch'étot l'usprême à les jours de fête, savez, tchan qu'in voyot, mussé, in grande tenue. In avant y avot les sapeurs invec leu bonnets à pois et leu tabli blanc. Vous l'ra-à, sus l'Grand-Marché, fait des conversations, et les femmes avec des capoux d'hommes; cha nous faljot rire à larmes.

L'Broutteux a fait erfiche cheulle coutume à ses fêtes Saint-Paul des Rue-Tout-Jus, et j'vous prie d'croire que cha avot in beau succès. J'profite de l'occasion pou souhaiter profelaste à les Bourleux des Francs qui vinrent d'emporter l'« Coupe du Broutteux » d'1928.

Mais, in beau bonnet à m'môte, ch'est l'bonnet d'évêque, qu'in vot, au moment d'euch'teur, derchi sus l'tête de saint Eliot et d'saint Nicolas.

Ah ! c'bonnet d'évêque; y m'rappelle qu'à in banquet des anciens élèves du collège, vin min compliment au principal, M. Lecomte, qui v'not d'été nommé directeur à Solaimes, j'il ai prédit qui arot erpéri à nou « petit coin » avecque l'bonnet d'évêque.

Comme de fut faite; y a été lommé évêque d'Amiens.

D'vant aller erjointe sin poste, y a v'nu m'donner la main. Ch'étot l'premi évêque qui m'faljot d'honneur, mais cha n'dévoit pas être l'derni, car, tout d'pus, y n'd'a eu plain inne broutteux. Complez: au preune, y a eu Mgr Deswastères, évêque en Chine, à Maximilian, qu'après sin sacre à la Croix-Rouge, in 1929, y a v'nu m'mercier des bons moments que j'il avot fait passer, ainsi qu'à ses lépreux, avec les garlousettes du Broutteux.

Et l'évêque de Troyes, Mgr Joseph Lefebvre, de l'famille de Louis, l'frol

Mgr Rastouil, évêque de Limoges...



...ancien combattant, dont l'action régénératrice des milieux ouvriers de Marseille fut remarquable et qui sera sacré mercredi. (Ph. Krystone.)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CAISSE DES RETRAITES DE LA PRESSE FRANÇAISE

Paris, 19 décembre. — La Caisse générale des retraites de la presse française communique ce qui suit :

Les membres de la Caisse générale des retraites de la presse française se sont réunis, lundi, à 10 h., en assemblée générale ordinaire, dans la salle des fêtes du « Petit Journal ».

M. Etienne de Nalèche, président, entouré des membres du Conseil d'administration et assisté de M. Pierre La Mazère et de M. Georges Dron, désignés comme assesseurs par l'assemblée générale. Des que le bureau est constitué, le président prononce l'éloge de deux administrateurs décedés pendant l'année 1928 : M. Edouard Calmette et M. Georges Bourdon, vice-président, l'un des fondateurs de la caisse, dont l'activité depuis la constitution n'avait cessé de se manifester.

Après lecture du rapport du Conseil d'administration par M. A.-M. Chauchat, secrétaire général, et du rapport des commissaires aux comptes par M. Robert Allégret, l'assemblée approuve ces rapports ainsi que le bilan au 31 décembre 1928. Elle approuve aussi les propositions du Conseil d'administration concernant la fixation du taux des allocations à attribuer pendant l'année 1929 aux sociétaires et aux conjoints pensionnés.

L'assemblée écoute ensuite avec un vif intérêt une communication de son président l'informant des faits les plus saillants survenus pendant l'exercice courant et lui annonçant une modification prochaine des statuts à mettre en harmonie avec la nouvelle législation des assurances sociales.

M. Enfin, M. Gabriel Perreau, tant en son nom qu'en celui de ses confrères, membres de la caisse, adresse ses vifs remerciements à MM. Etienne de Nalèche, président; à M. Chauchat, secrétaire général, et à tous les membres du Conseil d'administration, qui avec le dévouement le plus éclairé, se dépensent inlassablement pour assurer toujours un peu mieux et toujours un peu mieux, le développement de cette belle œuvre que est la caisse générale des retraites de la presse française.

Aux Matinées de lettres et d'histoire

1938. - Evolution ou révolution ? par M. Paul BARBY

Le distingué conférencier qu'est M. Paul Barbry, avocat au barreau de Lille, a traité devant le public des matinées de lettres et d'histoire, à Lille, le sujet d'actualité, qu'est l'évolution sociale en ce moment.

Il s'attacha tout d'abord à replacer les événements de ces dernières années dans le cadre général de l'évolution sociale; pour ce faire il rappela brièvement comment se présentait l'organisation économique de l'ancien régime.

Après ce bref rappel d'histoire, M. Barbry examina dans ses détails les deux lois essentielles de ces dix dernières années.

La loi du 24 juin 1926 sur les conventions collectives de travail et celle du 12 décembre sur l'arbitrage des conflits collectifs du travail.

Il souligna l'importance de cette dernière loi, elle avait été précédée d'une loi de 1892, qui organisait une procédure de conciliation et d'arbitrage, mais n'a pas pratiquement été appliquée car elle était dépourvue de sanctions.

Le législateur de 1926 n'a pas voulu avoir recours à un tribunal arbitral permanent, institution qui a pourtant fait ses preuves en d'autres pays, et a donné des garanties d'indépendance et de compétence de la part de ceux qui avaient à juger les conflits collectifs; il a préféré organiser une procédure complexe, comportant trois tentatives de conciliation successives, et une tentative d'arbitrage, la conciliation devant le sur-arbitre.

M. Barbry signala qu'il a fallu appliquer cette procédure et qu'on a par ailleurs créé récemment un Cour supérieur d'arbitrage pour uniformiser la jurisprudence.

Ce système, conclut-il, vaudra seulement si avant on a réussi à recréer une atmosphère de collaboration entre le capital et le travail.

Cette très belle conférence fut suivie très attentivement par les auditeurs, qui remercièrent par de longs applaudissements l'orateur de sa très belle démonstration.

Le colonel de la Rocque visite une vente de charité aux Ambassadeurs, à Lille

Le moment arrive, a-t-il déclaré, où c'est nous qui allons tenir en mains les destinées de la France

Lundi soir, aux « Ambassadeurs », à Lille, a été déroulée une vente de charité organisée au profit des œuvres de charité du P.S.F.

Le colonel de la Rocque arriva de Paris en auto vers 18 h. et fut accueilli par les dirigeants régionaux du P.S.F.

En présence des vœux de Noël à ses amis Nord, le colonel de la Rocque se réjouit d'avoir vu se lever la grande armée des bonnes volontés françaises pour sauver la civilisation chrétienne.

« Le moment arrive, ajouta l'orateur, où c'est nous qui allons tenir en mains les destinées de la France. Au moment où nous approchons du pouvoir, nous allons commencer une grande croisade pour sauver la famille. Il faut à la France des familles nombreuses et nous voulons qu'elle reprenne sa place à la tête des nations, si nous voulons qu'elle puisse regarder en face les dictateurs les plus orgueilleux ».

Après avoir affirmé la volonté du P.S.F. de se servir des forces spirituelles pour refaire la France, il demanda à ses amis croyants ou incroyants une prière pour la France pendant la nuit de Noël.

JOURNAL DE ROUBAIX

ABONNEMENTS

Nord et départements	3 mois, 40 fr. 50
5 mois, 76 fr.	
1 an, 144 fr.	
Autres départements et colonies	3 mois, 45 fr. 50
5 mois, 80 fr.	
1 an, 160 fr.	

Compte chèques postaux: Lille 87

Un ancien banquier roubaisien est condamné par le Tribunal correctionnel de Lille à deux ans de prison pour abus de confiance escroquerie et banqueroute

Dans le courant de l'année 1928 était ouverte à Roubaix, 5, rue du Château, une banque dénommée « Banque régionale de Bourse » qu'exploitait Paul Kerman, 34 ans.

Au milieu de l'année 1927, deux plaintes étaient portées contre lui qui aboutirent à son arrestation le 18 septembre, suivie d'une instruction conduite par M. Le Foyer et d'une expertise confiée à M. Bouliet.

Tous deux permirent d'établir contre Paul Kerman des faits d'abus de confiance, d'escroquerie et de banqueroute qui motivèrent son renvoi devant le Tribunal correctionnel dont l'audience de lundi présidée par M. Thernes fut presque exclusivement consacrée aux débats de cette affaire.

Soixante témoins ont été cités; quarante seulement se sont abstenus de comparaître. En dépit de l'absence de nombreux témoins certains témoins ont déclaré que leur compte créancier à la « Banque régionale de Bourse » leur a été réglé. Deux clients interviennent comme parties civiles et ils sont représentés par M. Mouy.

Les abus de confiance reprochés à l'accusé consistent des opérations fort simples: sommes destinées par les clients à l'achat de titres et de valeurs qui ne leur furent jamais remises car elles n'avaient jamais été achetées; titres remis en vue de leur vente et dont le produit ne fut jamais remis au client. Le sommaire des faits retenus comme abus de confiance est de l'ordre d'environ cinq cent mille francs.

Pour l'escroquerie, le fait retenu est que Paul Kerman faisait de la contre-partie sans en informer, ses clients réclamant même des frais de courtage pour les opérations qu'il disait effectuer.

Le banquier demandait au Tribunal de tenir compte de l'importance des sommes détournées. Il signale en outre que Kerman est redevable en dehors des dettes qui font l'objet des poursuites pour abus de confiance d'une somme de 45.000 francs.

M. Botin présente la défense de l'accusé en faveur duquel il demande l'indulgence du Tribunal; il a voulu concilier les opérations à terme qu'il faisait pour tenter de compenser des pertes qui avaient été subies par ses clients; c'est cette circonstance qui l'a perdu.

Après un court délibéré, le Tribunal rend un jugement condamnant pour les trois délits l'accusé à deux années d'emprisonnement. Il acquitte toutefois pour quelques faits, les témoins ayant déclaré qu'il ne leur avait jamais été rien dû. L'une des parties civiles obtient le montant des sommes détournées soit 19.500 francs; l'autre obtient la somme de 25.000 francs; le reste des sommes détournées est contestable au Tribunal, devra établir les éléments de la somme qu'elle réclame.

Les débats ont duré environ trois heures.

A la Société de médecine du Nord

La Société de médecine du Nord, tiendra sa séance le vendredi 23, à 20 h. 30, à la Faculté de médecine (amphithéâtre n° 3).

Voici l'ordre du jour de la séance publique :

Correspondance; présentation de maladies; discussion des communications antérieures; communications annoncées: MM. Bastien et Omès: Hématome intracranial, régression, guérison; M. L. Christiaens: Que peut-on attendre de l'opothérapie depuis trois ans; MM. Ch. Auguste et J. Paris: Pneumothorax spontané chez un syphilitique non tuberculéux; communications non annoncées.

En comité secret, assemblée générale l'élection du bureau pour 1929; élection de la Commission des prix pour 1928.

Le record de poids du courrier transporté au-dessus de l'Atlantique du Sud, s'est battu lundi avec 538 kilos.

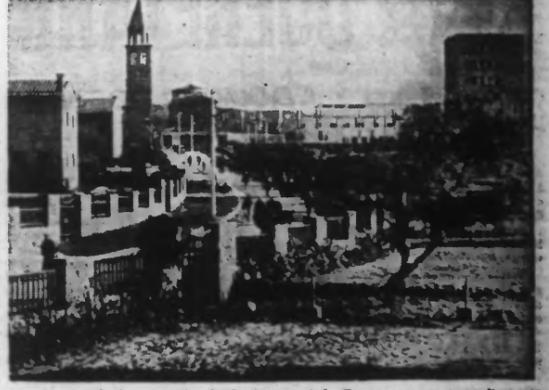
Le châlier « Vaucluse » a coulé à 23 miles à l'ouest de l'île d'Omron. Le capitaine et les quatre hommes d'équipage ont été sauvés par le châlier « Richelieu ».

LE MINISTRE DE CUBA AU SOLDAT INCONNU



M. JEAN ANTIGA, ministre de Cuba à Paris, s'est rendu sur la tombe du Soldat inconnu, après avoir présenté ses lettres de créances à l'Élysée. EN PRÉSENCE DE M. LAUZÉ, chef du Protocole, M. ANTIGA SIGNE LE LIVRE D'OR.

La nouvelle cité de Carbonia...



...au centre du bassin minier de Sardaigne, où le Duce a prononcé un discours dimanche. (Ph. R.T.T.)

colonneux, c'vi copagnon au Broutteux. Et chés quste évêques tourchégnés nées natifs, y m'ont invoi leu portrait injoilli d'inne belle dédicace.

Aussé, je l'rai innoyé des amis qui sont illustré l'petite patrie et ch'est in leu s'honneur que j'al répété :

Vive Tourcoing !
Vive ce petit coin !
Et vive nous autes !

JULIEN WATTEUW.